

CONDITIONS DE BANQUE ENTREPRISES

JANVIER 2020 / MONTANTS HT EXPRIMÉS EN DA

➤ FONCTIONNEMENT DU COMPTE

	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
Ouverture de compte	Gratuit	
Frais de tenue de compte	1 000 DA	Veille date d'arrêté
Frais de tenue de compte CEDAC Personne Morale	10 000 DA	Frais prélevés trimestriellement
Frais de tenue de compte INR	20 000 DA	Veille date d'arrêté Frais trimestriels, perçus d'avance pour la durée totale du marché, prélevés lors du premier mouvement créditeur sur le compte
Commission de compte (comptes DZD et CEDAC)	0,10%	Veille date d'arrêté Frais calculés sur le mouvement débiteur commercial enregistré sur le compte
Commission de découvert	0,05%	Veille date d'arrêté Frais calculés sur le plus fort découvert de chaque mois (maximum moitié d'intérêts débiteurs)
Fourniture échelle d'intérêts	1 000 DA	Frais calculés sur le plus fort découvert non autorisé de chaque mois
Relevé trimestriel	Gratuit	
Fourniture ponctuelle d'un solde de compte		
Demande ponctuelle d'historique (date à date)	500 DA	Veille opération Par historique mensuel demandé
	1 000 DA	Veille opération Si antérieur à l'année précédente
Duplicata d'avis d'opération	250 DA	Veille opération Frais par opération
Opposition sur chèque	1 100 DA + 300 DA par chèque supplémentaire	
Opposition sur bon de caisse et autres	3 000 DA	Veille opération Frais par opération
Saisie-arrêt et Avis à tiers détenteur	3 000 DA	
Authentification de signature	1 000 DA	
Procuration modèle banque	500 DA	
Procuration notariée	1 600 DA	
Frais de recherche de document < 1 an	1 000 DA + 100 DA / document	
Frais de recherche de document > 1 an	2 000 DA + 100 DA / document	
Établissement de photocopie	50 DA / photocopie	Veille opération Facturation unitaire par photocopie
Établissement de duplicata	500 DA	Veille opération Facturation unitaire par duplicata
Délivrance d'attestation	1 000 DA	
	200 DA	Frais par compte supplémentaire
Courrier annuel aux commissaires aux comptes (CAC)	5 500 DA	Frais prélevés par appoint

Toute prestation non prévue dans ce tarif fera l'objet d'une facturation préalablement négociée.

Les agios et commissions sur opérations de banque facturés à la clientèle sont soumis à la TVA au taux de 19%.

➤ CONSERVATION DE TITRES

	Tarif HT / Perception des frais
Ouverture de compte Titres	Gratuit
Dématérialisation	
■ Souscription sur le marché primaire	
Titres de créance	Gratuit
Titres de Capital	
OPCVM	
Autres titres	
■ Droit de garde⁽¹⁾ Titres cotés en bourse	
Valeurs du trésor	0,025 % l'an de la moyenne des soldes mensuels du portefeuille valorisé à la valeur nominative, avec un minimum de perception de 10 DA.
Actions / obligations de sociétés	0,025 % l'an de la moyenne des soldes mensuels du portefeuille valorisé au cours fin de période ⁽²⁾ , avec un minimum de perception de 10 DA.
Titres non cotés en bourse	0,025 % l'an de la moyenne des soldes mensuels du portefeuille valorisé à la valeur nominative, avec un minimum de perception de 10 DA.
OPCVM	À déterminer suivant convention bilatérale.
■ Virement de Titres	
Transfert d'avoirs entre agences de la banque	Gratuit
Transfert d'avoirs d'un TCC* de la banque vers un TCC* d'une autre banque ⁽³⁾	200 DA
■ Opérations sur Titres	
Païement de dividendes	Gratuit
Païement d'intérêt	
Remboursement de Capital	
■ Édition et tirage de document	
Relevé des soldes trimestriels	Gratuit
Relevé des soldes annuels	
Avis d'exécution sur titres	
Avis d'opération sur titres	
Tout autre document à la demande	50 DA / Document
■ Services particuliers⁽³⁾	
Succession	500 DA
Nantissement	500 DA / Valeur
■ Frais de courtage (achat / vente en bourse)⁽³⁾	
Titres de Capital	0,90% du montant de la transaction, avec un minimum de perception de 25 DA et un maximum de 350 000 DA.
Titres de créance	0,80% du montant de la transaction, avec un minimum de perception de 25 DA et un maximum de 350 000 DA.
Clôture de compte Titres	Gratuit

* TCC : Teneur de Compte Conservateur de Titres

(1) Frais annuels prélevés trimestriellement.

(2) Le cours fin de période est disponible sur le site de la Bourse d'Alger.

(3) Frais prélevés par opération.

Tarifs en vigueur à partir du 1er Avril 2011 Montants hors taxe exprimés en Dinars.

Toute prestation non prévue dans ce tarif fera l'objet d'une facturation préalablement négociée.

Les agios et commissions sur opérations de banque facturés à la clientèle sont soumis à la TVA au taux de 19%.

➤ VERSEMENTS / VIREMENTS / RETRAITS

	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
■ Versements		
Versement espèces dans l'agence de domiciliation • Titulaire du compte • Tierce personne	Gratuit	Lendemain calendrier
Versement espèces déplacé (dans une autre agence) • Titulaire du compte	0,1% (Minimum 1 000 DA Maximum 10 000 DA)	
■ Virements		
Virement reçu d'un autre compte du client de la banque		Jour exécution
Virement reçu d'un tiers client de la banque	Gratuit	Lendemain calendrier
Virement reçu par la compensation		Lendemain calendrier de la date de compensation
Virement ARTS reçu	1 600 DA	Lendemain calendrier
Virement reçu sur compte INR ou CEDAC	3 500 DA	Frais prélevés par appoint
Virement émis en faveur d'un tiers même agence	70 DA	Veille calendrier
Virement émis en faveur d'un client d'une autre agence de la banque	120 DA	
Virement émis en faveur d'un client d'une autre banque	250 DA	
Virement émis en faveur d'un client d'une autre banque via bnpparibas.dz	100 DA	
Virement ARTS émis (urgent ou ≥ 1M DZD)	2 100 DA	Frais prélevés par appoint
Virement permanent même client	100 DA	Veille exécution Frais prélevés par virement
Virement permanent autre tiers	200 DA	
Virement permanent autre banque	1 500 DA	
■ Retraits		
Retrait d'espèces dans l'agence	Gratuit	Veille calendrier
Retrait déplacé	300 DA	Veille date de retrait Retrait avec plafond de retrait de 250 000 DA au-delà 1/1000 avec un max de 2 500 DA
■ Mise à disposition		
De 0 à 1 000 000 DA	2 200 DA	Frais prélevés par appoint
Supérieur à 1 000 000 DA	3 200 DA	
Annulation	2 200 DA	

Ces valeurs s'appliquent aux opérations effectuées jusqu'à midi (Versement espèces : 16 heures) Au-delà de midi, elles sont considérées effectuées le jour ouvré suivant. Toute prestation non prévue dans ce tarif fera l'objet d'une facturation préalablement négociée. Les agios et commissions sur opérations de banque facturés à la clientèle sont soumis à la TVA au taux de 19%.

➤ CHÈQUES

	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
Délivrance d'un chéquier	Gratuit	
Encaissement chèque autres banques	250 DA	Frais prélevés par appoint 4 jours ouvrés
Encaissement chèque BNP Paribas El Djazair	100 DA (Autre Agence : 150 DA)	Frais prélevés par appoint 2 jours ouvrés
Encaissement chèque de banque	250 DA	Frais prélevés par appoint 4 jours ouvrés
Encaissement de chèque sur l'étranger	2 000 DA	
Encaissement de chèque sur compte INR ou CEDAC	3 500 DA	
Paiement chèque compensation	100 DA	J-1 calendrier date de paiement
Paiement de chèque à un tiers au guichet	Si ≤ 300 000 DA = 200 DA	Veille calendrier du paiement
	Si > 300 000 DA = 1 ‰ (Plafonné à 2 500 DA)	Veille calendrier du paiement Plafonné à 2 500 DA
Chèque et effet rejetés impayés	1 200 DA	
Chèque reçu impayé de la compensation	700 DA	
Emission de chèque certifié ou de banque	1 100 DA	
Emission de chèque de banque déplacé	2 000 DA	Veille calendrier émission
Annulation chèque de banque	1 000 DA	

Toute prestation non prévue dans ce tarif fera l'objet d'une facturation préalablement négociée.
Les agios et commissions sur opérations de banque facturés à la clientèle sont soumis à la TVA au taux de 19%.

➤ ENCAISSEMENT D'EFFETS

	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
Sur nos caisses	200 DA	Frais prélevés par appoint 1 jour calendrier 2 jours ouvrés
Autre banque	500 DA	
Prorogation d'effets	500 DA	
Paiement d'effets domiciliés	300 DA	Veille calendrier date d'échéance ou date de règlement
Réclamation d'effet	600 DA	
Effet reçu impayé de la compensation	1 100 DA	

Les conditions de traitement des effets à l'escompte sont reprises au niveau du tableau ci-dessous, Opérations de financement.

➤ OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
■ Crédit de fonctionnement		
Facilité de Caisse / Découvert	Taux de base + Marge	Pour l'ensemble des crédits par caisse, les agios sont comptabilisés trimestriellement lors de l'arrêté des comptes et débités en compte valeur dernier jour du trimestre.
Autres avances causées		
Avances sur Bons de Caisse ou DAT souscrits auprès de la banque		Lendemain calendrier de la remise
Escompte commercial (maximum 3 mois)		
Escompte commercial supérieur à 3 mois		Marge majorée de 1%
Effets prorogés		
Escompte d'effets		Durée minimum d'escompte : 8 jours fixes
Cautions de marchés - Frais de dossier	5 000 DA	Par caution délivrée
Aval d'effet / OC Douane - Frais de dossier	1 000 DA	Par Aval ou OC Douane délivré
■ Commission d'engagement		
Dossiers provisionnés à 100%	1% l'an	Commission calculée sur la durée, par trimestre mobile et indivisible (minimum 3 500 DA), prélevée à l'émission de l'engagement puis au début de chaque trimestre mobile.
Dossiers provisionnés entre 75% et 99%	1,5% l'an	
Dossiers provisionnés entre 50% et 74%	2% l'an	
Dossiers provisionnés entre 0% et 49%	3% l'an	
Restitution de provision	Gratuit	Jour main levée de l'engagement
Frais remboursement par anticipation	2%	Jour d'exécution
Émission attestation de blocage pour compte bureaux de liaison	100 000 DA	Frais perçus à l'émission de l'acte
■ Crédit d'investissement		
Prêt à moyen terme		
Intérêts	Taux de base + Marge	
Commission d'engagement	1%	Sur le Capital non utilisé, de la date de signature du contrat à la date de consolidation
Commission de gestion		Sur le montant du prêt, prélevée en une seule fois à la réalisation du prêt + coût des garanties
Créances impayées	Taux du crédit + pénalité 2%	
Flexeo Corporate		
Taux	Taux de base + Marge	
Frais d'études	0,5% du montant du crédit	Minimum frais à prélever 10 000 DA
Commission d'engagement	0,5%	Sur le montant du prêt non utilisé de la signature du contrat à la consolidation
■ Leasing		
Frais de gestion	1% du montant du contrat	Minimum 15 000 DA Maximum 100 000 DA
Frais carte grise / Duplicata	De 200 DA à 1 800 DA par carte grise, jour établissement carte grise	
Perte carte grise	3 000 DA par carte grise, jour établissement duplicata	
Frais d'enregistrement des documents contractuels aux impôts	De 1 500 DA à 1 700 DA par document, jour dépôt aux impôts	
Frais de publications du contrat au CNRC	De 2 600 DA à 10 600 DA par contrat, jour dépôt au CNRC	
■ Frais d'étude de dossier		
Frais d'étude de dossier	Minimum 150 000 DA Maximum 300 000 DA	Selon complexité

➤ RÉMUNÉRATION DES DÉPÔTS

	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
■ Compte à vue en devises		
Personnes Physiques de nationalité algérienne	Taux défini trimestriellement par la Banque d'Algérie	
Personnes Physiques de nationalité étrangère et Personnes Morales	Pas de rémunération à vue autorisée	
■ Dépôt à Terme (DAT) et Bons de Caisse (BDC) en dinars*		
3 mois	Consultez vos agences pour la grille des taux de rémunération	Intérêts payables à l'échéance Montant minimum 500 000 DA
6 mois		
12 mois		Intérêts payables chaque année Montant minimum 500 000 DA
24 mois		
Remboursement anticipée avant 3 mois	Pas de rémunération	
Remboursement anticipée au-delà de 3 mois	Taux en vigueur à l'ouverture pour la durée réelle du placement moins 1%	
■ Dépôt à Terme (DAT) en devises		
Personnes Physiques de nationalité algérienne	Taux défini trimestriellement par la Banque d'Algérie	Durée minimum 1 mois Contre Valeur minimum 200 000 DA
Personnes Physiques de nationalité étrangère (résidentes et non résidentes) et toutes Personnes Morales		Durée minimum 3 mois Contre Valeur minimum 500 000 DA
Rémunération d'une provision constituée sur fonds propres en garantie d'une opération de crédit documentaire	0,35%	Intérêts payables trimestriellement, au-delà du 31ème jour.
<p>* Minimum 3 mois. Le TB (Taux de Base) est le taux de référence de la banque, il est fixé à 6%. Toute prestation non prévue dans ce tarif fera l'objet d'une facturation préalablement négociée. Les agios et commissions sur opérations de banque facturés à la clientèle sont soumis à la TVA au taux de 19%.</p>		

➤ OPÉRATIONS DE COMMERCE INTERNATIONAL

	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
Ouverture d'un dossier de domiciliation	3 000 DA	Veille calendrier Frais par dossier domicilié
Annulation d'un dossier de domiciliation	3 000 DA	Par dossier de domiciliation

■ Crédit Documentaire IMPORT

Ouverture Crédit Documentaire	3 000 DA	Veille calendrier + Frais Swift 2 500 DA
Modification Crédit Documentaire	3 000 DA	Veille calendrier + Frais Swift 2 500 DA
Commission d'engagement y compris en période de différé de paiement	Se référer à ⁽¹⁾	Veille règlement Frais prélevés à l'ouverture, à l'augmentation ou à la prorogation d'un Crédit Documentaire et en période de différé de paiement
Commission banque d'Algérie	0,10% Flat	Frais prélevés pour le compte de la banque d'Algérie
Récupération Frais	Frais SWIF 2500 DA + Frais correspondant	Veille règlement

Quote-part provisionnée	0,25% / trimestre	Veille date de l'engagement Minimum 2 500 DA + Frais Swift 2 500 DA Commission prélevée par trimestre mobile et indivisible
Quote-part non provisionnée	0,65% / trimestre	

(1) Tout engagement pris par la banque sous forme d'Aval ou d'engagement sur Crédit Documentaire Import peut être soumis à provision. Le coût de cet engagement est fonction du taux de provisionnement.
Les agios et commissions sur opérations de banque facturées à la clientèle sont soumis à la TVA au taux de 19%.
Les frais prélevés pour le compte de la Banque d'Algérie ne sont pas soumis à la TVA.

■ Crédit Documentaire EXPORT

Notification	5 000 DA	Veille calendrier + frais Swift 2 500 DA + frais de courrier
Modification / Prorogation	1 500 DA + 2 500 DA de Frais Swift	Veille calendrier Si augmentation du montant du crédit, la commission de notification/confirmation s'applique sur l'augmentation
Levée des documents (négociation / paiement)	0,10% Flat	Veille règlement Minimum 3 000 DA + frais Switch + frais de courrier
Confirmation d'un Crédit Documentaire	Se référer à ⁽²⁾	Au prorata selon la durée de l'engagement
Engagement sur Crédit Documentaire avec paiement différé	Se référer à ⁽²⁾	

➤ OPÉRATIONS DE COMMERCE INTERNATIONAL

	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
■ Remises Documentaires IMPORT		
Commission d'acceptation	3 000 DA	Veille calendrier opération
Commission banque d'Algérie	0,10% Flat	Commission prélevée pour compte de la Banque d'Algérie
Récupération Frais	Frais SWIF 2500 DA + Frais correspondant	Veille règlement

■ Remise Documentaire EXPORT		
Contre acceptation ou paiement	0,10% Flat	Date de remise Minimum 2 000 DA + Frais Swift 2 500 DA + Frais DH
Avis de sort	Gratuit	

(2) Le taux de la commission de confirmation d'un Crédit Documentaire Export et celui de la commission d'Acceptation ou d'Engagement de paiement différé sont en fonction du risque pays.

Si la commission d'Acceptation ou d'Engagement de paiement différé vient en relais de la commission de confirmation.

Les opérations de Remises Documentaires sont soumises aux RUU de la CCI - Brochure RUU 522.

Les opérations de Crédits Documentaires sont soumises aux RUU de la CCI, n°600.

■ Ordre de paiement émis (Transferts)		
Commission banque d'Algérie	0,10%	Frais prélevés pour le compte de la Banque d'Algérie
Récupération Frais	Frais SWIF 2500 DA + Frais correspondant	Veille règlement
Ordre de paiement émis ou reçu en Devise (Transfert à partir d'un compte Devise ou Rapatriement à 100% sur un compte Devise)	2 500 DA	Jusqu'à 800 000 DZD*
	5 000 DA	Jusqu'à 5 000 000 DZD*
	10 000 DA	Supérieur à 5 000 000 DZD*

■ Garanties Internationales émission d'une garantie ou d'une lettre de crédit Stand By		
Provisionnée à 100%	1% l'an	Veille date de l'engagement Commission prélevée par trimestre mobile et indivisible
Provisionnée à 25% minimum	2% l'an	
Non provisionnée	3% l'an	
Frais de dossier (par dossier)	10 000 DA	Veille calendrier
Restitution de provision pour caution ou Aval	Gratuit	Jour de la main levée

■ Connexis Trade		
Frais d'accès et d'utilisation	12 000 DA	Selon conditions du contrat
Frais abonnement mensuel au service	2 000 DA	Selon conditions du contrat

■ Opérations de change commercial (Devises contre DA)		
Achat de devises contre DZD	Application d'une prime de risque ⁽¹⁾ sur le cours « OPENING BANQUE D'ALGÉRIE » ⁽²⁾ correspondant à la date d'opération.	
Vente DZD contre devises ⁽³⁾	Une marge plafonnée à 1% est appliquée sur le Taux Moyen Pondéré des opérations d'achats de devises « TMP ».	
Vente de devises contre DZD « Rapatriement »	Application du cours interbancaire de change ⁽⁴⁾ correspondant à la date d'opération.	

■ Change		
Achat de devises	Gratuit	Lendemain calendrier
Vente de devises contre devises	Gratuit	Veille calendrier
Allocation pour mission à l'étranger	520 DA	Jour d'exécution

Le TB (Taux de Base) est le taux de référence de la banque, il est fixé à 6%. Toute prestation non prévue dans ce tarif fera l'objet d'une facturation préalablement négociée. Les agios et commissions sur opérations de banque facturés à la clientèle sont soumis à la TVA au taux de 19%.

■ Change tiré		
Commission de change et de règlement (Rapatriement)	Gratuit	Veille calendrier
Commission de change et de règlement (Conversion)	Gratuit	

* Contre valeur en devise

(1) Prime de risque représentée par une marge appliquée par la banque sur le cours de référence pour se couvrir contre les aléas du marché. Cette prime peut être négative ou inférieure à la marge appliquée à la clientèle.

(2) Il s'agit du cours d'ouverture du marché des changes de la Banque d'Algérie.

(3) Il s'agit des transferts de DZD contre devises.

(4) Il s'agit de la moyenne des cours cotés par les banques de la place sur le marché interbancaire.

➤ CASH MANAGEMENT

	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
■ E-Banking : La banque à distance sur bnpparibas.dz		
Package 1 : <ul style="list-style-type: none"> • Mise à disposition de rapports • Import de Virements de masse évolué • Création automatique de bénéficiaires par AF • Édition de RIB enrichis • Relevés enrichis • Messagerie Banque / Client • Consultation Soldes & Relevés • Virement compte à compte • Import de Virements de masse • Gestion des bénéficiaires • Historique des opérations • En cours CB différé • Commande de chèquiers • Édition de RIB • Notification Banque • Cours des devises • Téléchargement de fichiers • Relevés MT940 / 942 et AFB120 • Virements de salaire • Virements permanents • Historique sur 13 mois • Gestion des bénéficiaires • Respays (traçabilité) • Contrôle de provision non bloquant (Corporates) 	1 000 DA	Cotisation mensuelle
Package 2 : <ul style="list-style-type: none"> • Package 1 • Multi-Utilisateurs • Gestion des habilitations utilisateurs et de leurs pouvoirs • Signature par authentification forte 	1 500 DA	
Package 3 <ul style="list-style-type: none"> • Package 2 + Web Doc 	3 000 DA	
Package 4 <ul style="list-style-type: none"> • Package 3 + Mutli-Utilisateurs 	4 000 DA	
Ajout Alertes mails à la demande	500 DA	
Centralisation Automatisée de Trésorerie (CAT)	10 000 DA	Abonnement mensuel
■ Virement reçu format Swift		
Swift MT 101 Client BNP Paribas	30 DA	Veille date opération Frais par opération
Swift MT 101 Confrères	100 DA	
Swift MT 101 RTGS	2 200 DA	
■ Reporting Swift		
Relevés Swift MT 940	6 000 DA par compte	Abonnement mensuel
Relevés Swift MT 942	2 000 DA par compte	
■ Virement Plus - Support Magnétique par Domiciliation		
Commission Remise	1 500 DA	Veille opération Frais par opération
Client BNP Paribas	15 DA	
Confrères	100 DA	
RTGS	2 000 DA	
CCP (Non Ripé)	100 DA	
■ Support papier par domiciliation		
Commission de remises de 1 à 30 virements	3 000 DA	Veille Date arrêté Frais par remise
Commission de remises de 30 à 100 virements	7 500 DA	
Client BNP Paribas	150 DA	Veille opération Frais par opération
Confrères	250 DA	
RTGS	2 000 DA	
CCP (Non Ripé)	250 DA	

➤ CASH MANAGEMENT

	Tarif HT	Valeur / Perception des frais
■ La Lettre Chèque		
Nombre de formules (de chèques)		
1 000	25 000 DA	
2 000	50 000 DA	
3 000	75 000 DA	
4 000	100 000 DA	
5 000	125 000 DA	
■ Package PME		
Package PME	2 800 DA / mois	Cotisation mensuelle
■ TPE (Terminal de Paiement Électronique)		
Abonnement mensuel de mise à disposition TPE GPRS	À partir de 1 600 DA / TPE	Dépend du nombre de TPE
Commission sur paiement commerçant	À partir de 1 DA + 0,10 % du montant de la transaction	Min 6 DA - Max 200 DA
Commission sur remboursement d'une transaction de paiement TPE	2 DA par opération	Frais prélevés par appoint
■ Paiement en ligne		
Frais d'adhésion	50 000 DA	A l'adhésion
Abonnement annuel	Entre 10 000 et 150 000 DA	En fonction du nombre de transactions
Commissions de paiement	Entre 10 et 300 DA	En fonction du montant de la transaction
Commission de remboursement	8 DA par opération	Frais prélevés par appoint
■ Carte Affaires Interbancaire (C.I.B)		
Carte Affaires classique	2 500 DA	Cotisation annuelle
Carte Affaires Gold	3 500 DA	
Renouvellement et Re-confection		
Carte Affaires classique	2 000 DA	Le renouvellement est automatique à la date d'expiration de la carte
Carte Affaires Gold	3 000 DA	
Commissions de retrait		
Commission sur retrait GAB BNP Paribas El Djazaïr	Gratuit	
Commission sur retrait GAB autre banque	38,75 DA	
Commission sur paiement porteur de la carte	Gratuit	
Autres Services		
Activation de carte sur GAB	Gratuit	
Changement de code PIN sur GAB	80 DA	Par opération
Frais divers		
Réédition du code confidentiel	150 DA	
Mise en opposition	500 DA	
Résiliation de la carte à la demande du client	Gratuit	
Contestation non justifiée sur opération de retrait	3 000 DA	
Retrait entraînant le compte débiteur	500 DA	
Activation E-Paiement	150 DA	À l'activation
■ Connexis Cash		
Frais d'accès au service	10 000 DA	Annuelle à date d'anniversaire
Abonnement mensuel	15 000 DA	Chaque fin de mois
Frais de Token	1 000 DA	Premier Token gratuit
Connexis Cash Mobile	Gratuit	
■ Frais transactionnels		
Commissions sur mesure virement liste	500 DA	Par remise
Virement compte à compte	Gratuit	
Virement émis en faveur d'un tiers même agence		
Virement émis en faveur d'un tiers dans une autre agence de la banque	200 DA	
Virement émis en faveur d'un client d'une autre banque		
Chèque de banque	1 000 DA	Par opération
Virement RTGS	2 000 DA	

Toute prestation non prévue dans ce tarif fera l'objet d'une facturation préalablement négociée.

Les aglos et commissions sur opérations de banque facturés à la clientèle sont soumis à la TVA au taux de 19%.